

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Déclaration CTP Moyen Terme 22 septembre 2009

Ce n'est pas seulement l'avenir de l'Insee, des services statistiques ministériels et de ses personnels que nous venons défendre lors de ce premier Comité Technique Paritaire sur le Moyen Terme 2015. Derrière la défense de ces institutions publiques, de ces milliers d'agents fonctionnaires et non titulaires qui y apportent leur professionnalisme, c'est le droit à une information économique et sociale complète que nous représentons aujourd'hui. Une information économique et sociale indépendante du gouvernement et des pouvoirs de l'argent.

Des milliers de simples citoyens comme d'experts économiques, de chercheurs, de syndicalistes et d'élu-e-s de la République se sont mobilisés à nos côtés contre le projet désastreux de délocalisation et la volonté de déstructurer les missions et le système statistique public. Ils ressentent comme nous l'ingérence du pouvoir politique qui entend censurer, museler, domestiquer, détruire l'information économique et sociale que nous fournissons.

La statistique publique n'est pas la seule à gêner ! Ce pouvoir s'attaque à l'éducation, à la recherche et au service public de santé. Il veut mettre à son service la justice, la police. Notre lutte est partie prenante du mouvement social profond qui défend pied à pied les services publics contre la destruction que la Révision générale des politiques publiques met en œuvre.

Le projet de Moyen Terme de la direction de l'Insee « Ambition 2015 » est construit autour d'une réduction programmée et spectaculaire des effectifs, aggravée par le projet de délocalisation qui nous est imposée. La RGPP conduit inéluctablement, en raison d'une pyramide des âges marquée par les pics d'embauches lors des recensements, à une régression sans précédent des effectifs. Lorsque beaucoup d'établissements régionaux sont menacés dans leur existence, la création d'un nouvel établissement prévu pour plus de 600 agents n'a aucun sens.

Vous nous parlez de compensations en terme de moindres disparitions de postes (et non pas de surnombres, qui est un terme complètement inapproprié dans la période). Elles auraient été acquises en interministériel sans qu'il vous soit possible de mieux expliciter cette promesse.

En réalité, ce que nous constatons, c'est une mise en œuvre brutale des préconisations : fermeture précipitée du CNIA pour 2011, avec plus de 60 agents à reclasser. Des agents se retrouvent sans travail sur des postes aux missions déjà supprimées avant même que le Moyen Terme ne soit avalisé (PSI Montreuil, IIS, ...). Nous assistons donc à la mise en place d'un type de « management » qui conduit à de la souffrance au travail, à des drames, et que l'on peut voir déjà à l'œuvre à France Télécom ou dans certaines administrations.

Dans le même temps, d'autres directions réorganisées, comme la DGFIP ou la DGCCRF, même si les organisations syndicales n'avalisent pas ces restructurations, bénéficient de protocoles écrits au niveau ministériel qui garantissent aux agents menacés le maintien de leurs garanties statutaires. Nous constatons que les plans de qualification ministériels y existent, contrairement à l'Insee. Or à l'Insee depuis six mois, le projet de délocalisation est annoncé comme devant se faire sans aucun moyens, ni effectifs ni budget.

L'année écoulée a montré, par l'investissement et la mobilisation des agents leur volonté de maintenir une statistique publique de qualité.

C'est pourquoi sur les questions de personnels, depuis longtemps délaissées par les directions successives de l'Insee et à nouveau totalement occultées par vos textes, nos organisations syndicales rappellent leurs exigences pour ce Moyen Terme :

- La direction a annoncé des suppressions ou disparitions de services dans le cadre de la délocalisation. Parmi eux, notamment : le CNIA, les réorganisations des services production qui entraîneraient la disparition des CNI, les services liés à l'emploi localisé, le centre d'appel enquêteurs, etc. Nous refusons de les considérer comme intangibles et réclavons des discussions sur ces missions;
- Sur les questions d'effectifs, nous constatons que les engagements du précédent moyen terme ont été totalement bafoués (déjà -1000 agents en 5 ans) et les recrutements inférieurs aux promesses, ce qui se traduit par des établissements en dessous des seuils limites annoncés à l'époque. C'est pourquoi nous

réclamons la mise à plat du volume d'effectifs dans un cadre garanti par le secrétariat général du ministère et Mme le Ministre. Cette mise à plat rendra également effectives les promesses non écrites actuellement. Nous voulons que soit écrit un protocole prévoyant un échancier et un volume de recrutements statutaires sur 2010, 2011 et 2012.

- Nous réclamons également un plan de qualification ministériel quantifiant ses objectifs sur plusieurs années et qui permette des promotions du même niveau que celles des autres directions du ministère dès 2009.
- Nous demandons que l'ensemble des droits et garanties collectives des agents soit conforté par une signature ministérielle concernant notamment la mobilité non contrainte. Cet engagement doit faire l'objet d'une traduction dans des textes opposables.
- Concernant les enquêteurs, nous réclamons l'aboutissement, en lien avec le ministère, des promesses concernant la normalisation de leur situation statutaire, notamment au regard de la protection sociale et des garanties collectives.
- Le dossier Amiante Tripode doit trouver une conclusion favorable : cette exposition exceptionnelle des agents à l'amiante doit être reconnue dans une procédure dérogatoire de reconnaissance du site amianté.
- Enfin, la transformation du Genes en EPA fait courir pour la statistique publique un risque à tout l'enseignement et surtout à la recherche : nous demandons un moratoire sur ce sujet.